



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01675

Numéro SIREN : 485 259 287

Nom ou dénomination : A.S. MECA

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2017 sous le numéro de dépôt 3001

EURL AS MECA

COMPTES ANNUELS

Bilan

3001

POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME
LE GERANT

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/14	Net au 31/08/13
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	30 172	25 625	4 546	8 386
Autres immobilisations corporelles	16 731	9 388	7 342	9 596
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 415		3 415	3 415
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 318	35 014	15 304	21 397
Stocks				
Matières premières et autres approv.	21 606		21 606	11 089
En cours de production de biens	5 868		5 868	6 608
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 052		5 052	
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	68 334	725	67 609	74 978
Fournisseurs débiteurs				9 568
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 959		2 959	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	640		640	
Autres créances	2 200		2 200	904
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 227		3 227	20 294
Charges constatées d'avance	4 642		4 642	6 793
TOTAL ACTIF CIRCULANT	114 528	725	113 804	130 234
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	164 846	35 738	129 108	151 631

Bilan

	Net au 31/08/14	Net au 31/08/13
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles	58	58
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 784	-28 461
Résultat de l'exercice	7 192	8 677
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 534	-8 726
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	3 556	10 175
<i>Découverts et concours bancaires</i>	13 496	18 681
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	17 052	28 857
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 464	2 647
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 470	38 129
<i>Personnel</i>	10 981	13 525
<i>Organismes sociaux</i>	38 755	48 540
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	22 250	28 659
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 430	
Dettes fiscales et sociales	74 416	90 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	241	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	130 642	160 357
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	129 108	151 631

Compte de résultat

	du 01/09/13 au 31/08/14 12 mois	du 01/09/12 au 31/08/13 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	358 743	478 883	-120 140	-25,09
Production stockée	-740	-6 545	5 805	-88,69
Subventions d'exploitation	838		838	
Autres produits		3 500	-3 500	-100,00
Total	358 841	475 838	-116 997	-24,59
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)	-5 052		-5 052	
Achats de m.p & aut.approv.	67 933	90 864	-22 930	-25,24
Variation de stock (m.p.)	-10 517	2 854	-13 371	-468,52
Autres achats & charges externes	136 569	150 546	-13 977	-9,28
Total	188 934	244 263	-55 330	-22,65
MARGE SUR M/SES & MAT	169 907	231 575	-61 668	-26,63
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	4 451	7 918	-3 467	-43,78
Salaires et Traitements	104 347	144 300	-39 952	-27,69
Charges sociales	39 583	52 805	-13 222	-25,04
Amortissements et provisions	6 330	8 440	-2 110	-25,00
Autres charges	1	30	-29	-97,34
Total	154 713	213 494	-58 781	-27,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 194	18 081	-2 886	-15,96
Produits financiers	6		6	
Charges financières	5 138	9 145	-4 006	-43,81
Résultat financier	-5 133	-9 145	4 012	-43,87
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	10 062	8 936	1 125	12,59
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	1 570	259	1 311	506,18
Résultat exceptionnel	-1 570	-259	-1 311	506,18
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	1 300		1 300	
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 192	8 677	-1 486	-17,12

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL AS MECA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2014, dont le total est de 129 108 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 192 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2013 au 31/08/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 394 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2013 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 172			30 172
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 794			11 794
- Matériel de transport		237		237
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 700			4 700
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	46 666	237		46 903
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 415			3 415
Immobilisations financières	3 415			3 415
ACTIF IMMOBILISE	50 081	237		50 318

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		237		237
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		237		237
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 786	3 839		25 625
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 262	1 497		5 759
- Matériel de transport		67		67
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 636	926		3 563
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 684	6 330		35 014
ACTIF IMMOBILISE	28 684	6 330		35 014

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 82 190 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 415		3 415
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 334	68 334	
Autres	5 799	5 799	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 642	4 642	
Total	82 190	78 775	3 415
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 130 642 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13 496	13 496		
- à plus de 1 an à l'origine	3 556	6		3 550
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 470	34 470		
Dettes fiscales et sociales	74 416	74 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 704	4 704		
Produits constatés d'avance				
Total	130 642	127 092		3 550
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 605			
(**) Dont envers Groupe et associés	4 464			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 400
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	6
Banque - Intérêts courus à payer	152
Dettes provis. pr congés à payer	5 200
Charges sociales s/congés à payer	1 300
Charges sociales - charges à payer	16 436
URSSAF CAP	1 870
Etat - autres charges à payer	2 430
Divers - charges à payer	90
Total	29 884

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 642		
Total	4 642		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

AS MECA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : Zone artisanale du GUELUS

35133 ROMAGNE

485 259 287 RCS RENNES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 FÉVRIER 2015

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2014, s'élevant à 7 191.69 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	7 191.69 €
- Une somme de	7 191.69 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-19 784.07 €
qui ressortira ainsi à	-12 592.38 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
LE GERANT

